

# CM-CIC PARTICIPATIONS IMMOBILIERES

Société Anonyme au capital de 5 800 000 euros  
Siège Social : 6 Rue de Ventadour 75001 PARIS

2001 B 6090

RCS Paris B 323 036 186

## PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 9 MARS 2009

L'an deux mille neuf,  
Le neuf mars à seize heures,

Les Administrateurs de la société CM-CIC PARTICIPATIONS IMMOBILIERES se sont réunis en Conseil au siège social, 6 rue de Ventadour 75001 PARIS, sur convocation du Président faite conformément aux statuts.

Il résulte du registre de présence qu'à cette réunion :

Sont présents :

- Monsieur Germain BRENCKLE,
- La BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL, représentée par Monsieur Paul SCHWARTZ,
- Le CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL, représenté par Monsieur Michel MICHENKO,
- SOFINACTION, représentée par Monsieur Philippe LAUDREN,
- Monsieur Daniel SCHLESINGER,
- Monsieur Maurice FAUVET.

Groffe du Tribunal de  
Commerce de Paris

11 MAI 2009

N° DE DEPOT

Sont absents :

- Monsieur Pierre VARILLON, représentant CIC PARTICIPATIONS.

Assiste également à la réunion Monsieur Jean FEY.

Le Cabinet KMT AUDIT, Commissaire aux Comptes, dûment convoqué est représenté par Madame Isabelle JUNG.

Le secrétariat de séance est assuré par Monsieur Jean FEY.

Monsieur Germain BRENCKLE, Président du Conseil d'Administration constate que les Administrateurs présents réunissent le quorum requis et que le Conseil peut valablement délibérer.

Le Président rappelle que le Conseil est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration précédent,
2. Examen des opérations en cours,
3. Examen et arrêté des comptes de l'exercice clos le 30.09.2008,
4. Proposition d'affectation du résultat de l'exercice,
5. Conventions de l'article L 225-38 du code de commerce,
6. Changement de représentant permanent d'un Administrateur,
7. Proposition de renouvellement des mandats de deux Administrateurs,
8. Convocation de l'Assemblée Générale annuelle ordinaire,
9. Préparation du rapport de gestion et du projet de résolutions,
10. Questions diverses.

## 1. LECTURE ET APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le procès-verbal de la réunion du 18 février 2008 est définitivement adopté.

## 2. EXAMEN DES OPERATIONS EN COURS

Le Conseil prend connaissance de l'ensemble des affaires en cours.

## 3. EXAMEN ET ARRETE DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 30.09.2008

Le Conseil procède à l'examen des comptes de l'exercice clos le 30.09.2008, de l'inventaire, du bilan et l'annexe, du compte de résultat.

Le Président précise que les comptes annuels ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes d'établissement que les années précédentes.

Puis le Conseil procède à un examen détaillé des comptes de l'exercice.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, arrête définitivement les comptes de l'exercice clos le 30.09.2008 faisant apparaître un bénéfice de 1 468 860,39 euros, et décide de les soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale.

## 4. PROPOSITION D'AFFECTION DU RESULTAT

Après en avoir délibéré, le Conseil décide à l'unanimité de proposer à l'Assemblée Générale d'affecter le résultat de l'exercice comme suit :

Distribution aux associés	440 800.00 € (*)
Report à nouveau	<u>1 028 060,39 €</u>
TOTAL	1 468 860,39 €

(\*) soit un dividende par action de 1,52 €

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été de :

Exercice	Dividende total	Dividende par action
2005	1 102 000 €	3,80 €
2006	1 157 100 €	3,99 €
2007	783 000 €	2,70 €

## 5. CONVENTIONS DE L'ARTICLE L. 225-38 DU CODE DE COMMERCE

Le Président déclare qu'il n'a été conclu aucune convention donnant lieu à l'application de la procédure prévue aux articles L 225-38 du Code de Commerce au cours de l'exercice écoulé.

## 6. CHANGEMENT DE REPRESENTANT PERMANENT D'UN ADMINISTRATEUR

Le Conseil prend acte de la désignation de Monsieur Pierre VARILLON en qualité de représentant permanent de la société CIC PARTICIPATIONS en remplacement de Monsieur Michel BODOY ayant fait valoir ses droits à la retraite depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009.

## **7. PROPOSITION DE RENOUELEMENT DU MANDAT DE DEUX ADMINISTRATEURS**

Le Conseil examine la situation des mandats d'Administrateurs et constate qu'il convient de soumettre à l'Assemblée Générale le renouvellement des mandats de la BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL et de Maurice FAUVET.

## **8. CONVOCATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**

Le Conseil d'Administration décide de convoquer les actionnaires en Assemblée Générale Ordinaire annuelle le 25 mars 2009 à 14 heures au siège social, 6 rue de Ventadour 75001 PARIS, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Ouverture de l'Assemblée – Constitution du bureau,
- Lecture du rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration,
- Lecture du rapport général du Commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30.09.2008 et quitus aux Administrateurs,
- Affectation du résultat,
- Lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées par l'article L 225-38 du code de Commerce,
- Renouvellement des mandats de deux Administrateurs,
- Pouvoirs pour les formalités,
- Questions diverses.

## **9. PREPARATION DU RAPPORT DE GESTION ET DU PROJET DE RESOLUTIONS**

Le Conseil arrête ensuite les termes du rapport de gestion qui sera présenté à l'Assemblée Générale ainsi que le projet des résolutions qui lui seront soumises.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et un Administrateur au moins.

Un Administrateur,  
MAURICE FAUVET



Le Président,  
Germain BRENCKLE

